

## Un front pionnier dans un secteur figé des Hautes Plaines: le périmètre irrigable de l'Oued Cherf

### Résumé

Le barrage créé récemment sur l'Oued Cherf, dans le secteur Nord d'Ain Beida, ouvre de nouvelles perspectives de développement rural dans un secteur semi-aride à économie agropastorale très extensive. Les résultats préliminaires des aires irriguées promettent des mutations socio-économique et technique d'envergure des populations locales. La prospérité des exploitations en irriguées et l'attraction du produit maraîcher sont les premiers signes du changement en cours.

### A. KHIARI

Ecole Normale Supérieure  
Sath El-Mansoura  
25000 Constantine (Algérie)

### Dr. H. REBBOUH

Faculté des Sciences de la Terre  
USTHB, Bab-Ezzouar  
16000 Alger (Algérie)

Comparé à certains secteurs des Hautes Plaines certains secteurs des Hautes Plaines de l'Est algérien, où le dynamisme agricole s'est propagée depuis plusieurs décennies (le Sud sétifien, le pays d'Ain Mlila), le secteur nord d'Ain Beida est restée figé, véhiculant un système de culture très extensif au rendement aléatoire, associé à un élevage également extensif, et l'absence quasi-totale des cultures irriguées.

Or, ce secteur se voit doté depuis 1994 d'un important barrage destiné à l'irrigation d'un périmètre de 9000 ha, le premier de son genre, dans les Hautes Plaines de l'Est algérien.

Ce périmètre irrigable n'est toujours pas équipé, mais les exploitations avoisinant le barrage utilisent les eaux de cet important ouvrage et irriguent déjà plus de 600 ha, et emploient près de 1 000 travailleurs saisonniers, ce qui laisse prédire d'un avenir bonifié pour le développement agricole dans ce secteur figé.

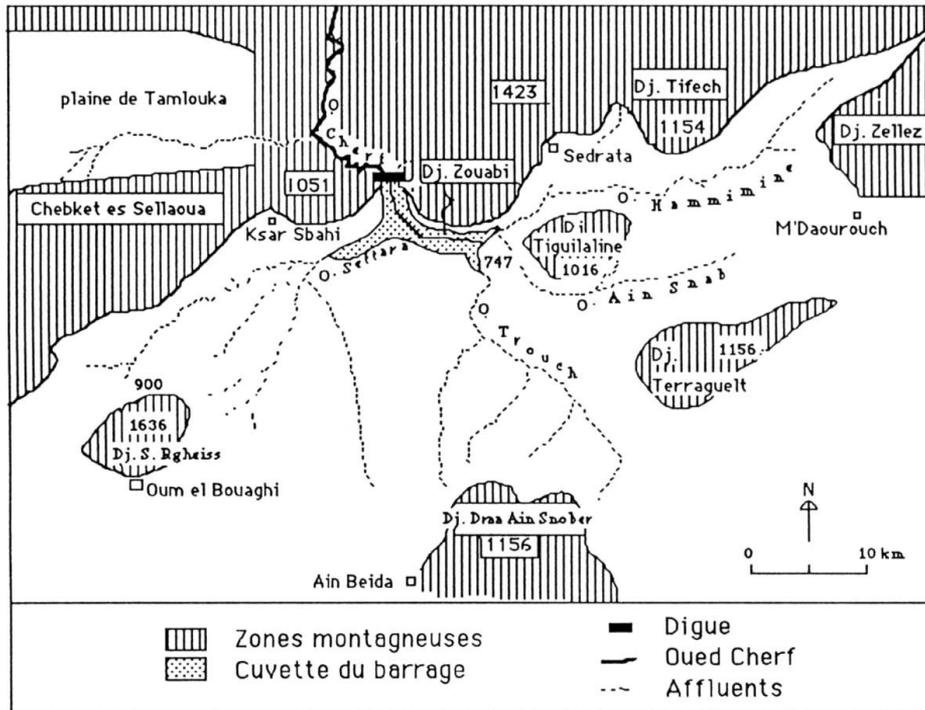
A mi-distance, entre Sedrata et Ksar Sbahi (20 km environ de part et d'autre), un barrage est construit récemment (1994) sur l'Oued Cherf au lieu dit Foum el Khanga, d'une hauteur de 60 mètres et d'un volume global de 157 HM3 dont 30 millions m<sup>3</sup> régularisables, destiné à l'irrigation

### ملخص

إن السد الذي أنشئ حديثاً على واد الشارف في الإقليم الشمالي لمدينة عين البيضاء يفتح آفاقاً جديدة للتنمية الريفية في إقليم شبه جاف ذو الطابع الإقتصادي الزراعي الرعوي الواسع. فالنتائج الأولية للأراضي المسقية تعد بتحويلات إجتماعية إقتصادية وتقنية هامة للسكان المحليين، فازدهار المزارع المسقية وجاذبية الغلة المنتجة هما سمتان البارزتان للتحويلات الجارية.

d'un périmètre en voie de création sur l'axe Sedrata-Ksar Sbahi-Oum el-Boughi.

Il est le premier barrage de cette envergure dans les Hautes Plaines. Trois affluents principaux l'alimentent (les Oued Hammimine, Trouch et Settara) avec un apport annuel moyennant 113 millions m<sup>3</sup> (Fig.1).



**Figure 1:** Bassin versant de la partie amont de l'Oued Cherf.

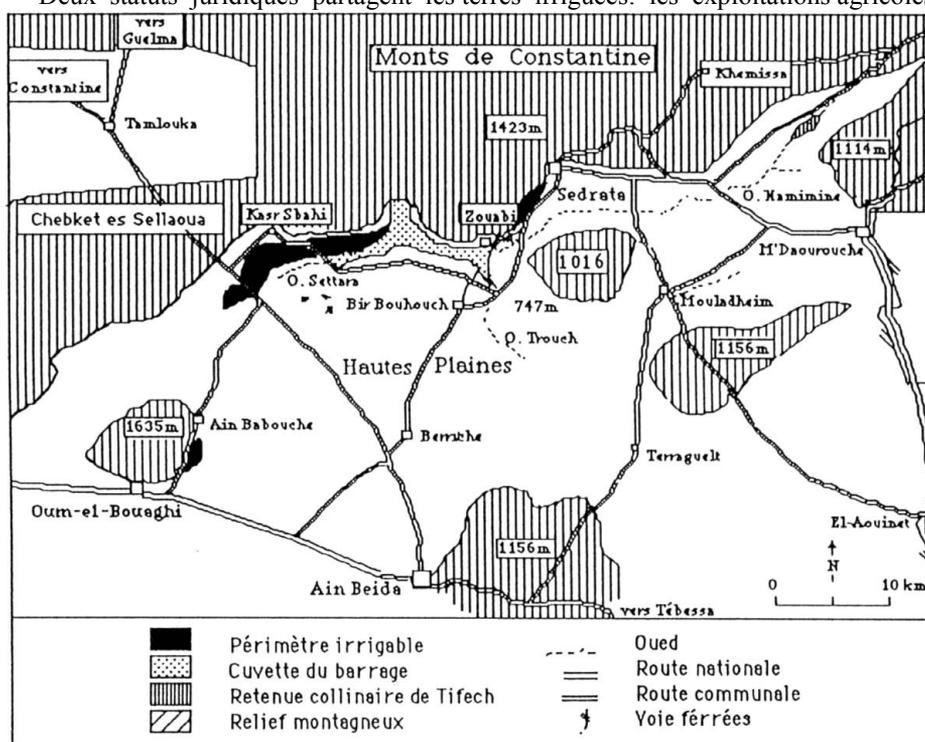
### 1- Les prémisses d'une mutation

Le périmètre en voie de création est réparti sur trois zones séparées de plusieurs kilomètres. La première, la plus importante (5000 ha), se situe sur l'axe Bir Bouhouch Ksar Sbahi, la seconde se localise au Nord du Djebel Sidi R'Ghis sur l'axe Ain Babouche Oum El- Boughi (1900 ha) et la troisième sur l'axe qui lie le village de Zouabi à Sedrata (2100 ha) (Fig.2).

Sans attendre l'équipement du périmètre irrigable par les pouvoirs publics, les propriétaires riverains du barrage utilisent ses eaux depuis 1994, à l'aide de motopompes et irriguent déjà plus de 600 ha, aussi bien dans la zone, relativement plane, de la rive gauche de l'Oued Cherf à l'endroit du barrage, que sur les pentes, parfois rudes, du Djebel Zouabi, sur la rive droite, et marquent le paysage, autrefois désolant, d'une teinte verdoyante très attirante en plein été, notamment sur le flanc Sud Est du Djebel Zouabi (Fig. 3).

### 1.1- Une aire irriguée en extension

Deux statuts juridiques partagent les terres irriguées: les exploitations agricoles



**Figure 2:** Situation du périmètre irrigable de l'Oued Cherf.

*Source:* Direction de l'Hydraulique, wilaya de Souk Ahras.

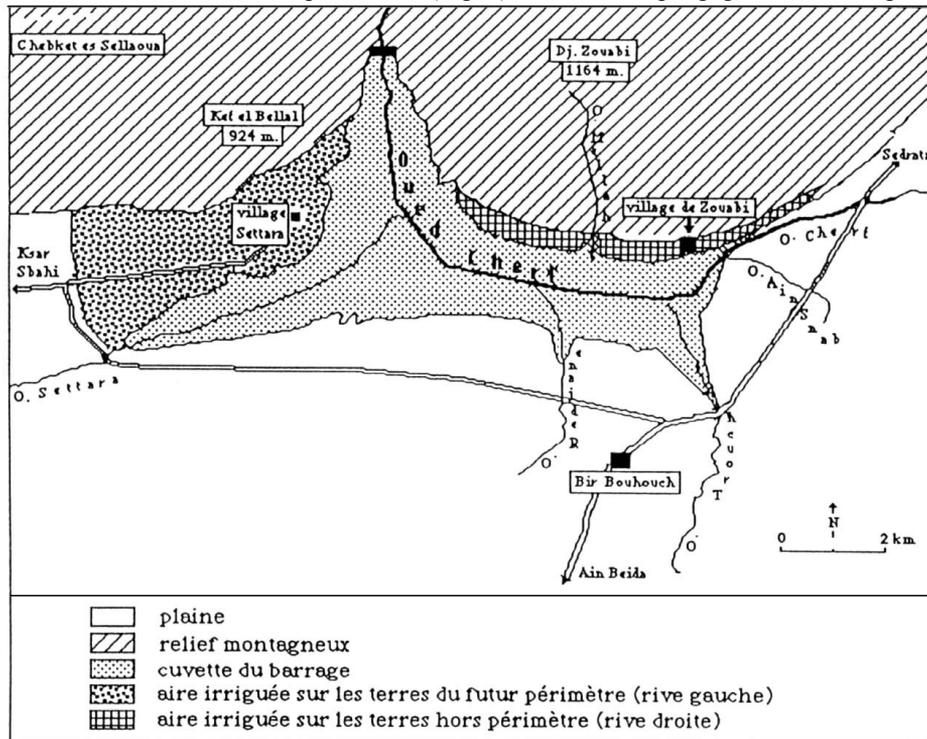
collectives et individuelle (EAC et EAI), et les terres privées, qui englobent aussi les terres Arch.

Le secteur privé, qui règne sur la rive droite de l'Oued Cherf, occupe les terrains accidentés du piémont Sud du Djebel Zouabi, et irrigue une superficie de 261 ha. Par contre, sur la rive gauche, ce sont les exploitations agricoles collectives (EAC), en nombre de 7, qui accaparent la plus grande surface irriguée, 200 des 381 ha sur cette rive.

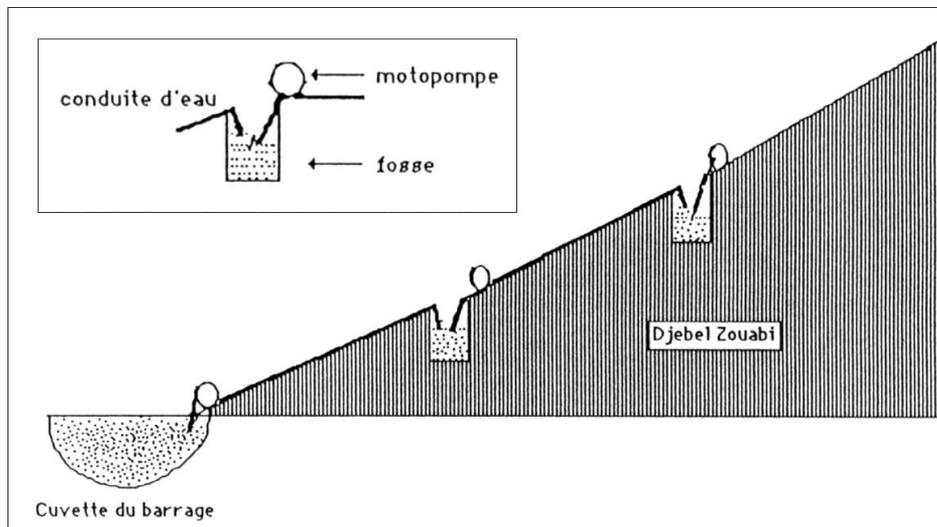
Si l'étendue du futur périmètre est connue (9000 ha), celle de l'aire irriguée pour le moment est difficilement cernable car, bien que les exploitations situées sur la rive droite de l'Oued Cherf à l'endroit du barrage ne font pas partie du futur périmètre d'irrigation, les riverains utilisent les eaux du barrage et irriguent déjà plus de 200 ha, hors périmètre. La souplesse d'arrosage par aspersion (qui convient pratiquement à tout les terrains) et les conduites sous pression mobiles, permettent d'irriguer des terrains, mêmes les plus accidentés du flanc Sud du Djebel Zouabi.

Pour irriguer ces pentes, il a fallu résoudre le problème de pression en adaptant un réseau de canalisation mobile, doté de deux ou trois motopompes placées aux cotés des fosses, creusées en la circonstance, dans les endroits reculés du barrage ou sur les

hauteurs pour recevoir l'eau pompées à partir du barrage et la transmettre par intermittence aux zones les plus reculé (Fig. 4). Cette technique gagne du terrain grâce



**Figure 3:** L'aire irriguée sur les deux rives de l'Oued Cherrf.  
*Source:* Enquête sur le terrain (2000).



**Figure 4:** Technique utilisée pour irriguer les zones accidentées ou loin du barrage (ici, la rive droite de l'Oued Cherf, à l'endroit du barrage).

aux entrepreneurs du matériel d'irrigation, qui louent des terres et parviennent à irriguer des parcelles situées à plusieurs kilomètres du barrage.

Le mouvement en cours rend difficile la délimitation des surfaces irriguées, ainsi que le nombre d'exploitations susceptibles d'être touchées prochainement par l'irrigation. C'est pourquoi, cette étude se limite à l'étendue de l'aire irriguée et déclarée officiellement durant la campagne agricole 1997-98.

Cette aire irriguée couvre une superficie de 642 ha déclarés (environ 1000 ha estimés) et comporte 56 jardins, chiffre officiellement déclaré, qu'il faut prendre avec réserve, car le nombre de jardins non déclaré (pour échapper à la facture des eaux consommés) est supérieur à celui-ci.

La surface irriguée sur la rive gauche est de 381 ha, répartie entre 20 jardins situés sur les terres du futur périmètre. Quant à la surface irriguée sur la rive droite, elle couvre 261 ha, comportant 36 jardins (Tab.1).

Secteur	Superficie irriguée (ha)	Nombre de jardins	Besoin en eau (m <sup>3</sup> /j)	Rive
EAC	200	11	8 800	gauche
Privé	181	09	6 420	//
Privé	261	36	10 450	droite
Total	642	56	25 670	

Tableau 1: *Source* : Direction de l'hydraulique, wilaya de Souk Ahras (1998).

La taille moyenne de la surface irriguée par exploitation est de 11,5 ha, surface qu'on appelle jardin car elle ne comporte que des pommes de terre.

Cette taille moyenne varie d'une rive à l'autre, elle est de 19 ha sur la rive gauche et seulement de 7,2 ha sur la rive droite (Tab.2).

Rive	Superficie irriguée (ha)	Nombre de jardins	Taille moyenne du jardin (ha)
Gauche	381	20	19
Droite	261	36	7,2
Total	642	56	11,5

Tableau 2: *Source* : Direction de l'hydraulique, wilaya de Souk Ahras (1998).

Chez les privés de la rive droite, la taille des jardins est fort variable, elle va de 2 à 25 ha et les jardins de moins de 5 ha sont prépondérants (78%), mais ils n'occupent que 29% de la surface irriguée. La catégorie 5 à 10 ha représente 36,7% de la surface irriguée pour 27% de jardins. Celle de 10 à 20 ha couvre, quant à elle, 24% des surfaces irriguées pour 11% de jardins, et enfin la classe de plus de 20 ha occupe 9,7% de surface pour 2,7% de jardins (elle ne représente en fait qu'un seul jardin de 25 ha).

Ces différences sont atténuées sur la rive gauche, où l'on remarque l'absence totale de la petite catégorie (moins de 5 ha), et la faible part de la catégorie 5 à 10 ha qui ne représente que 11% des surfaces et 25% de jardins, contre celle de la rive droite qui occupe 36,5 % des surfaces et 27% de jardins.

Par contre, les deux catégories 10 à 20 ha et plus, sont fortement représentées sur la rive gauche avec respectivement 60% et 28,8% pour les surfaces, et 60% et 15% pour les jardins. Cette concentration des jardins sur la rive gauche s'explique par la présence des EAC sur cette rive ainsi que la prédominance de la grande propriété (Tab.3).

Cependant, depuis l'avènement du barrage, la grande propriété, qui reste essentiellement en indivision, connaît un début d'éclatement, où plusieurs cas de partage sont signalés ici et là par les experts fonciers.

L'analyse des structures agraires que nous venons de présenter montre que les disparités foncières entre les deux rives sont considérables : une rive droite détenue par le secteur privé et dominée par la micropropriété, et une rive gauche accaparée par les grandes exploitations du secteur public (EAC et EAI) et celles des grands propriétaires. Ces disparités foncières engendrent-elles des disparités économiques ? Les paragraphes suivant nous éclairent sur le sujet.

Catégorie	Superficie irriguée	Superficie par rive		Nombre de jardins	
		Rive droite	Rive gauche	Rive droite	Rive gauche
2 à 5 ha	75,5	75,5	0	21	0
5 à 10 ha	138	96	42	10	5
10 à 20 ha	293	64	229	4	12
plus de 20 ha	135,5	25,5	110	1	3
Total	642	261	381	36	20

Tableau 3:

Source: - Cadastre général de 1994, pour la rive droite, commune de Zouabi, 1994.  
 - Plans d'enquêtes partielles, pour la rive gauche, commune de Bir Bouhouch, agence régionale du cadastre, Constantine.

### 1.2- Deux spéculations en alternance: pommes de terre et céréales

Depuis 1994, la pomme de terre est la seule espèce produite en système intensif. Les 642 ha irrigués ne comportent que ce produit qui alterne avec les céréales, notamment le blé. La rotation se fait selon l'ordre suivant : pommes de terre - céréales - jachère. Cet ordonnancement est stipulé par le fait que la pomme de terre, grande consommatrice de fumier et d'engrais, laisse derrière elle un sol suffisamment riche pour supporter l'année suivante une deuxième culture. Ici, ce sont les céréales qui supplantent la pomme de terre et donnent des rendements supérieurs à ceux obtenus ordinairement. La jachère vient après épuisement du sol par les céréales et ne dure que 6 à 7 mois pour supporter en suite la pomme de terre, qui ne dure à son tour que 6 à 7 mois. Par contre, les céréales occupent le sol durant pratiquement 9 mois. Ainsi, on voit alterner, sur les mêmes surfaces, 3 rotations tous les deux ans.

### 1.3- Des revenus enviables

Les économies des propriétaires ont plus que quadruplé. La conduite de l'exploitation irriguée est fondée essentiellement, pour le moment, sur la location. Les propriétaires, ne maîtrisant que sommairement les techniques de cette nouvelle culture, préfèrent louer leurs terres aux entrepreneurs du matériel d'irrigation à des prix rémunérateurs: 50 000 à 60 000 DA/ ha en 1998 (5000 DA/ha en 1994). L'exploitation qui loue 20 ha perçoit un million de DA.

Ces sommes perçus par les bailleurs en une seule année sont, selon les céréaliers traditionnels, l'équivalent du cumul de 5 bonnes années en système extensif.

Les prix de location varient cependant selon la proximité ou l'éloignement du barrage. Les exploitations proches de celui-ci sont louées de 50 000 à 60 000 DA/ha, celles qui sont plus éloignées sont de 20 000 à 30 000 DA/ha.

Combien gagnent ces entrepreneurs qui acceptent de payer ces forts loyers?

Les deux exemples suivants nous renseignent sur les revenus de deux jardins situés sur la rive gauche, l'un de 20 ha et l'autre de 25 ha en une année considérée moyenne (1997-98).

\* M.B, entrepreneur de matériel d'irrigation, venu de Téléghma, loue 20 ha des terres des EAC situés à proximité du barrage, à un millions de DA (50 000 DA/ha).

Il fait venir de Téléghma cinq ouvriers expérimentés en technique de culture de la pommes de terre, plus un chauffeur de tracteur. Le reste de la main d'œuvre saisonnière est recrutée sur place

Le tableau 4 montre le bénéfice que tire l'entrepreneur de cette opération.

Dépenses	Taux (DA)
Location de 20 ha	1 000 000
Préparation du sol	80 000
Main d'œuvre saisonnière	370 000
Engrais, semence, mazout, dépense diverse	2 905 000
Total dépense	4 355 000
Revenu brut	8 640 000
Revenu net	4 285 000

Tableau 4: *Source*: Données recueillies auprès de l'entrepreneur M.B en question.

\* Un entrepreneur de matériel d'irrigation venu de Sétif, loue sur la rive gauche de l'Oued Cherf 25 ha à 25 000DA/ha, dont 8 ha se trouvant à 2 km du barrage. Pour arroser la totalité de son jardin, il utilise 400 conduites d'eau de 10 mètres de long chacune pour parvenir à son jardin.

Au mois de mars, il fait venir de Sétif 15 ouvriers pour les premiers travaux de préparation du sol et des semailles. Ils sont payer à 10 000 DA/mois chacun. En avril, les ouvriers rentrent chez eux en laissant le soin du gardiennage aux bailleurs. En mai, 6 ou 7 travailleurs reviennent pour séjourner cette fois-ci jusqu'au mois de septembre (fin de la récolte).

Le produit est vendu sur place à 1600 DA/q. Le rendement global de cette exploitation est de 600 tonnes (240q/ha) (Tab.5).

Dépenses	Taux (DA)
Location	625 000
Préparation du terrain	150 000
dépenses	430 000
Engrais, semence, mazout, dépense diverse	3 170 000
Totale dépenses	4 375 000
Revenu brut	9 600 000
Revenu net	5 225 000

Tableau 5: *Source*: Données recueillies auprès de l'entrepreneur en question.

Dans les deux cas analysés, les revenus sont forts intéressants. Ils sont quasiment le double de ce qui a été investi. C'est la raison pour laquelle les entrepreneurs acceptent de payer les lourdes charges qu'impose la mise en culture de la pomme de terre.

Ces entrepreneurs ont la mainmise sur les deux rives, car, rares sont les propriétaires qui prennent en charge leurs exploitations. Quelques uns seulement sur la rive droite échappent au diktat de ces entrepreneurs, dont 8 membres issus d'une grande famille qui entretiennent eux mêmes leurs jardins. Leur grande exploitation (80 ha) située à droite de Oued Mellah Sghira, le plus important bras droit du barrage, est toujours en indivision, mais un partage à l'amiable des 80 ha qu'ils possèdent a permis à chacun d'avoir ses 10 ha. Ils alternent deux spéculations céréales et pommes de terre. ( F ), le plus ambitieux des 8 membres, loue 46 ha pour porter son exploitation à 56, dont 16 réservés à la pomme de terre et 40 ha aux céréales :

De la location de son exploitation au cours des années 1996 et 1997, ( F ) achète un tracteur et porte son exploitation de 10 à 56 ha, en louant 45 ha à des propriétaires absentéistes. Les revenus de son jardin sont les plus rémunérateurs comme l'indique le tableau 6:

Spéculation	Taux (DA)
Jardin	1 650 000
Céréales	360 000
Elevage	250 000
Total	2 260 000

Tableau 6: *Source*: Selon les déclarations de ( F ).

Ces 8 exploitants habitaient Sedrata avant 1995, avant de venir s'installer ici autour de l'ancienne ferme de leur grande famille. Les facilités financières, accordées par les collectivités locales dans le cadre de la promotion du logement rural, a permis à 3 d'entre eux de construire leur propres maisons, le reste réside dans l'ancienne ferme.

Ce cas, qui marque le retour des membres d'une famille vers la campagne, n'est pas unique. Des cas similaires sont signalés ici et là, qui touchent particulièrement la grande propriété en indivision en voie d'éclatement.

Il ressort de l'analyse de ses trois exemples d'exploitants ce qui suit:

- les entrepreneurs louent les terres des grandes exploitations, les petites sont peu sollicitées,
- les revenus des jardins sont fort élevés, ce qui stimule les locataires à payer de forts loyers,
- la main d'œuvre qualifiée est recrutée dans des régions connues par leur dynamisme agricole,
- les entrepreneurs sont les mobiles de la vitalité agricole dans le secteur.

Quel est le nombre de ces entrepreneurs? D'où viennent t'ils ? Quel est l'impact immédiat du barrage sur les économies locales ? Des éléments de réponse sont donnés ci-après.

## **2- Les transformations économiques**

Le barrage a sans doute créé une nouvelle dynamique dans la région, et les artisans de cette dynamique sont bien les entrepreneurs.

## 2.1- Le rôle moteur des entrepreneurs

Ces derniers sont connus dans le passé par leurs interventions dans certaines zones humides de l'Est algérien, particulièrement autour des vallées humides, telles la vallée de Boumarzoug près de Constantine, ou autour du barrage de Ain Zada (près de Sétif) ou encore à travers certaines retenues collinaires (Tifech, wilaya de Souk Ahras).

Mais le barrage de l'Oued Cherf, par son ampleur, les a tous attiré. Ils sont une quarantaine (Tab.7), venus essentiellement de la région de Sétif et de Constantine (Fig.5).

Origine des entrepreneurs	Nombre	Wilaya
Ouled Khlouf	10	Mila
Tadjnent	8	Mila
Téleghma	5	Mila
Chalghoum-Laid	4	Mila
Sétif	6	Sétif
Bir Bouhouch	2	Souk Ahras
(1)	7	
Total	42	

(1) les 7 entrepreneurs sont originaires des communes suivantes : Khroub, Ain Abid, Ksar Sbahi, Biskra, Chelef, Ghelizene, Ain Defla.

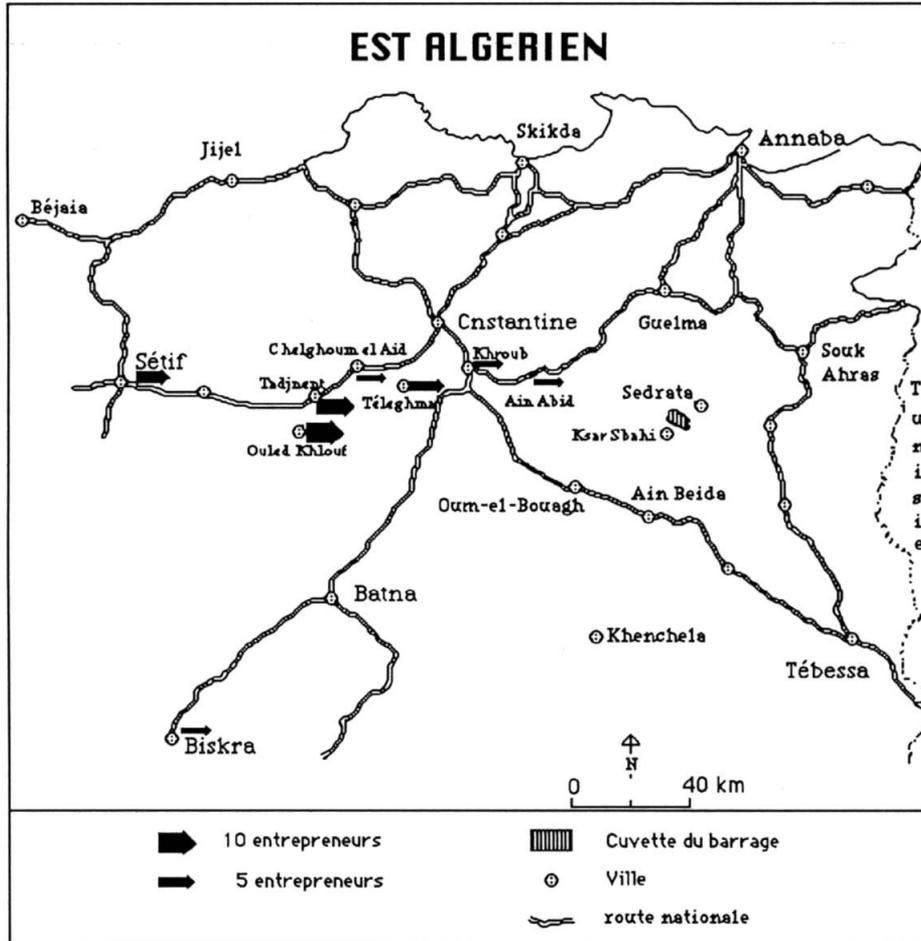
Tableau 7: Source : les deux entrepreneurs enquêtés (le premier et le troisième cas).

Equipés de matériel nécessaire pour l'irrigation (asperseurs, canalisation mobile) et de matériel agricole (tracteurs, épandeurs, semoirs), dotés de moyens financiers et du savoir faire, les entrepreneurs marquent fortement l'espace de la région par l'intensité de leur intervention. Du bas pays de la plaine de Ksar Sbahi, sur la rive gauche, jusqu' aux pentes du flanc Sud du Djebel Zouabi, sur la rive droite, une aire verdoyante, interrompue quelques fois par des plaques jaunâtres des chaumes, donne au paysage, de coutume désolé, une vie très animée en plein été, par l'arrosage des asperseurs, le travail quotidien dans les champs, le bruit incessant de motopompes et surtout par le va et vient de dizaines de camions en quête du produit durant tout le mois de septembre.

Ces entrepreneurs marquent aussi les esprits des populations locales par l'introduction de nouvelles techniques d'irrigation, inconnues jusque là chez la majorité des habitants du secteur.

Le dispositif est maintenant connu, certains habitants du pays imitant déjà les entrepreneurs. Ils s'équipent en matériel d'irrigation et louent les terres des absentéistes, tel est le cas des deux nouveaux entrepreneurs originaires de la commune de Bir Bouhouch.

C'est aux entrepreneurs que revient le mérite de l'expansion de l'aire irriguée, qui a permis aux différents propriétaires d'améliorer considérablement leurs rentrées d'argent en louant leurs terres, et aux chômeurs de trouver des emplois saisonniers.



**Figure 5:** Origine géographique des entrepreneurs agricoles.

## 2.2- Des revenus utiles pour nombre de familles

En plus des propriétaires qui sont les grands bénéficiaires de cet ouvrage, des centaines de jeunes sont employés durant plus d'un mois (de septembre au début octobre) pour le ramassage du produit et perçoivent 300 DA/jour, d'autres sont payés à l'unité, c'est-à-dire par le nombre de cageots remplis quotidiennement, à raison de 15 DA/cageots.

Le nombre global de ces emplois saisonniers est d'environ 1000. Le premier cas analysé peut approximativement servir de fourchette de calcul :

Il a employé 30 personnes pendant un mois pour 20 ha, ce qui donne une personne et demi/ ha.

Les 642 ha de l'aire irriguée emploient environ: 642 ha/1,5 personne, soit 963 emplois.

Ces employés saisonniers ne sont pas tous de la région. Près de la moitié, sont recrutés aux pays originaires des entrepreneurs. Cette politique des entrepreneurs répond à une double stratégie qui vise d'une part à contrecarrer les enchères de la main d'œuvre locale sur les prix versés à la journée, et d'autre part, cette main d'œuvre recrutée ailleurs séjourne sur place et peut donc être utilisée à tout moment, et compris pour des travaux nocturnes.

La main d'œuvre locale sur la rive droite vient essentiellement de Ksar Sbahi, celle de la rive gauche est surtout originaire de Zouabi, mais aussi de Sedrata.

Aussitôt que l'opération de ramassage prend fin, les entrepreneurs prennent leurs bagages et rentrent chez eux. Là, commence la seconde opération. Elle consiste à déterrer les résidus enfouis sous le sol que la machine n'a pas mit en surface. Ainsi, des dizaines, voire des centaines de jeunes, descendent chaque jour, pioches et sacs à la main, de Ksar Sbahi de Zouabi de Sedrata, par petit groupe, en louant des taxis, souvent des fraudeurs, pour ceux qui viennent de Sedrata et de Ksar Sbahi, ou à pied pour les jeunes de Zouabi, et repartent en fin de journée avec un sac plein (25 à 30 kg). Les taxis fraudeur profitent de ce chargement pour augmenter les prix de transport. Le produit est ensuite vendu sur le marché pour 500 ou 600 DA.

Le plus grand nombre de ses jeunes sont ceux mêmes qui étaient employés par les entrepreneurs pour le ramassage.

Ces résidus sont évalués par les mêmes ramasseurs entre 10 à 15 q/ha, ce qui représente entre 6000 et 9000qx pour toute l'aire irriguées, ou 9.600.000 à 14.400.000 DA, au prix de gros. Cela représente en soit des rentrées supplémentaires qui renforcent le budget familial à des dizaines de familles.

Cependant, la présence des entrepreneurs dans le secteur n'est que temporaire, les rentrées substantielles d'argent que procure le travail direct, ne pouvant laisser les propriétaires indifférent. L'exemple du troisième cas analysé se répercute sur la rive droite, au sein de la grande et de la petite exploitation. Une fois que les techniques de production rentrent dans les mœurs des propriétaires, la prise en charge direct deviendra effective.

### **3- La portée de l'impact du barrage**

Jusque là, on a limité nos investigations à une aire irriguée de 642 ha, par contrainte statistique, mais au-delà, il y a l'autre partie du périmètre qui couvre plus de 8000 ha et qui attend l'équipement. Sa mise en valeur bouleversera, sans doute, l'organisation de l'espace actuel qui fonctionne en sous-espace dépendant, loin des grands axes de communication. Déjà, à une échelle réduite, les prémices du changement sont fort perceptibles. On les saisit à travers : le retour, encore timide mais significatif, des jeunes vers les campagnes, l'éclatement de la propriété en indivision, l'amélioration du budget de centaines familles, particulièrement celles qui louent leurs terres.

L'axe routier liant Ksar Sbahi à la rive gauche de l'aire irriguée, qui, jusque là ne voyait circuler de camions que rarement, désormais, on les compte quotidiennement par dizaines pendant tout le mois de septembre et le début octobre.

Ces changements s'amplifieront avec l'extension de l'irrigation à l'ensemble du périmètre irrigable et feront de la région un des pôles importants d'échanges.

L'importance de ce pôle peut être grossièrement évalué à travers l'afflux des camions au mois de septembre.

Dans le deuxième exemple analysé, l'entrepreneur qui a loué un jardin de 25 ha a eu une production de 600 tonnes. Le transport de cette quantité nécessite 60 camions de dix tonnes, tonnage que peut juste contenir l'étroite route qui relie l'aire irriguée à Ksar Sbahi. Si l'on prend cet exemple comme fourchette moyenne pour calculer la production et le nombre de camions susceptibles de fréquenter le futur périmètre irrigable (dont les travaux d'équipements sont prévus pour 2004-2005), cela nous donne une production de 216 000 tonnes que donneront les 9000 ha du périmètre à raison de 240 q/ha (voir deuxième cas analysé). Ce qui mobiliserait durant un mois et demi 21 600 camions de 10 tonnes pour les transporter vers les marchés, ou une fréquentation moyenne quotidienne de 720 camions.

Ces calculs approximatifs ne sont qu'un moyen pour mesurer l'importance que jouera demain ce pôle naissant.

La capacité du barrage (157 HM3 dont 30 HM3 régularisables) peut irriguer une superficie supérieure à 9000 ha retenus. Le barrage de la Cheffia sur l'Oued Bou Namoussa, dont la capacité est légèrement supérieure à celle de l'Oued Cherf (170 HM3), il est conçu pour irriguer 16 000 ha et alimenter le grand complexe industriel d'El-Hadjar et la ville d'Annaba en eau potable. Par contre, le barrage de l'Oued Cherf, dont le taux de salinité est relativement élevé, n'est destiné qu'à l'irrigation.

En attendant l'équipement du périmètre irrigable, la région se présente comme l'une des grandes régions productrices de la pomme de terre, produit s'accommodant avec les sols légers d'une grande partie de la région, et tolérant la salinité relative de l'eau du barrage, stimulant par ses prix très rémunérateurs. Ces qualités feront de ce produit la première espèce qui dominera la production du futur périmètre.

Cependant, la salinité de l'eau risque, à long terme, en s'accumulant dans le sol, de compromettre la fertilité des terres et par conséquent la production. Cette salinité provient des affluents triasiques assez répandues dans la région que drainent les deux affluents (Oued Trough et Oued Hammimine) au Sud-Est et à l'Est du barrage, et plus particulièrement l'Oued Mellah Sghira au Nord qui draine l'imposante formation triasique du Djebel Zouabi.

## **Conclusion**

La réalisation du barrage de l'Oued Cherf revêt un intérêt local et régional. Il permet aux populations locales d'ajuster leur système monoculturel extensif en l'intensifiant et en le diversifiant par l'irrigation. Les débuts de cet ajustement se manifeste déjà à travers l'introduction de la pomme de terre, spéculation qui s'accommode avec la salinité relative de l'eau du barrage. Elle est pratiquée par l'ensemble des exploitations en irrigué grâce aux entrepreneurs du matériel d'irrigation.

Les transformations socio-économiques en cours sont remarquables:

- le retour progressif des jeunes vers les campagnes,
- l'éclatement des terres en indivision,
- le renforcement du budget familial des populations démunies,
- l'enrichissement de certains propriétaires.

A l'échelle régionale, les liens d'échange se tissent avec les deux grands complexes urbains de l'Est algérien, Annaba et Constantine à travers Chelghoum-Laid, où le produit est vendu.

L'afflux sur la région à partir de ces deux grands complexes urbains se mesure à travers la cinquantaine de camions qui assurent quotidiennement la liaison entre ces deux derniers et ce secteur durant le mois de septembre et la moitié d'octobre, signe des débuts d'un développement futur de cette région.

### **Références bibliographiques**

*Ce travail est le fruit d'enquêtes sur le terrain réalisées entre 1998 et 2000.*

- ❑ C. Castevert : mise au point sur le périmètre irrigable de l'Oued Bounamoussa. Annales Algérienne de géographie N°5, 1968.
- ❑ M. Côte : mise au point sur le périmètre du Ksob, Annales Algérienne de géographie, N° 7, 1969.
- ❑ Plan du futur périmètre irrigable de l'Oued Cherf, direction de l'hydraulique, wilaya de Souk Ahras.
- ❑ Plan du cadastre général, 1994, antenne du cadastre, wilaya de Souk Ahras.
- ❑ Données statistiques du cadastre général, 1994, antenne du cadastre, wilaya de Souk Ahras. □